

L'an deux mille vingt quatre, le 22 février, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Hervé DEROUBAIX, suite à des convocations en date du 15.02.2024.

Etaient présents : Deroubaix Hervé, Graveleine Jean-Claude, Mantel Vanessa, Lamour Véronique, Desquirit Laurent, Lheureux Sandrine, François Serge, Hennion Josée, Lezier Philippe, Conseil Emmanuelle, Peret Julien, Sénéchal Isabelle

Absents excusés : Haslbeck Heidrun et Lefebvre David

Antenne Centre de santé

Monsieur GRAND, Architecte, présente à l'assemblée le projet d'aménagement de l'Antenne du Centre de Santé.

Le lancement de l'appel d'offres est prévu pour début mars avec une analyse des offres pour mi-avril.

Zones d'accélération des énergies renouvelables

Afin de définir les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables, il a été procédé à une concertation de la population par une information sur le panneau d'affichage et dans le bulletin communal

Le dossier a été consultable du 5 au 16 février et un registre a été mis à disposition du public pour formuler ses observations.

L'assemblée approuve le bilan de concertation et arrête les propositions des zones d'accélération telles que présentées dans le dossier.

VOYAGE EN ANGLETERRE ORGANISE PAR LE COLLEGE GEORGES BRASSENS DE SAINT-VENANT

Suite à une demande du collège sollicitant une participation communale, pour les élèves robecquois participant au voyage en Angleterre, l'assemblée décide de ne pas participer financièrement à ce voyage.

Permis citoyen

L'assemblée décide de mettre en place un Permis Citoyen qui aura pour but une participation financière pour l'obtention du permis de conduire pour automobile.

Caractéristiques :

- être âgé de 16 à 20 ans et habitant la commune depuis 1 an
- une aide de 200€ pour 16 heures de travail à effectuer pour la commune dans un délai de 6 mois
- inscription à compter du 1^{er} juin 2024

Lauréats du baccalauréat

Une carte cadeau d'une valeur de 30€ sera offert aux jeunes robecquois lauréats du baccalauréat à compter de 2024

Panneau pocket

Après une présentation de l'application Panneau Pocket à l'assemblée, il est décidé de souscrire un abonnement annuel de 180 €

Cette application permet d'être téléchargée par les administrés et de recevoir toutes les informations diffusées par la collectivité.

Points sur les demandes de subventions

Des dossiers de subventions ont été déposés

- dans le cadre de la DETR et de la FDE pour l'éclairage public
- dans le cadre de la DSIL pour l'éclairage public
- dans le cadre du FARDA pour l'aménagement de la cour d'école, du Chemin Ringot, de l'aménagement du cimetière, de la Basse Rue, de l'antenne du centre de santé.
- dans le cadre du Fonds vert pour un Cheminement Piétonnier, l'aménagement du Cimetière, l'aménagement de la cour d'école
- auprès de la Région pour le cheminement piétonnier, le Chemin Ringot, l'antenne du centre de santé.
- auprès de la CABBALR dans le cadre des fonds de concours pour l'aménagement du Cimetière, du centre de santé.

Des dossiers de subventions seront déposés au niveau de la Région et de l'Etat pour la mise en place de la vidéoprotection ;

Un dossier sera déposé au niveau du Département dans le cadre des Amendes de Police pour la signalétique des passages piétons dans le centre bourg et la sécurité au niveau du carrefour entre la rue de brasserie et la rue de St Venant.

Sécurité voirie

Afin de renforcer la sécurité des piétons sortant de l'impasse des Ormes et d'améliorer la visibilité en sortant de la ruelle Marie Jacqueline, le stationnement le long de la RD 94 sera interdit entre l'entrée de l'impasse des ormes et la ruelle Marie Jacqueline.